

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS DE MONTRÉAL INC.**

RAPPORT FINANCIER

AU 31 MARS 2011

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE MONTR  AL INC.

**RAPPORT FINANCIER
AU 31 MARS 2011**

RAPPORT DE L'AUDITEUR IND  PENDANT 1

  TATS FINANCIERS

R  sultats des fonds 3

Bilan des fonds 4

  volution des soldes de fonds 5

Notes aff  rentes aux   tats financiers 6 - 8

RAPPORT DE L'AUDITEUR IND  PENDANT

Aux administrateurs de
CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE MONTR  AL INC.

J'ai effectu   l'audit des  tats financiers ci-joints de **CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE MONTR  AL INC.**, qui comprennent les bilans des fonds d'administration g n rale et d'immobilisations au 31 mars 2011 et les  tats des r sultats et de l' volution des soldes de fonds pour l'exercice termin     cette date, ainsi qu'un r sum   des principales m thodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilit   de la direction pour les  tats financiers

La direction est responsable de la pr paration et de la pr sentation fid le de ces  tats financiers conform ment aux principes comptables g n ralement reconnus du Canada ainsi que du contr le interne qu'elle consid re comme n cessaire pour permettre la pr paration d' tats financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci r sultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilit   de l'auditeur

Ma responsabilit   consiste   exprimer une opinion sur les  tats financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectu   mon audit selon les normes d'audit g n ralement reconnues du Canada. Ces normes requi rent que je me conforme aux r gles de d ontologie et que je planifie et r alise l'audit de fa on   obtenir l'assurance raisonnable que les  tats financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en  uvre de proc dures en vue de recueillir des  l ments probants concernant les montants et les informations fournis dans les  tats financiers. Le choix des proc dures rel ve du jugement de l'auditeur, et notamment de son  valuation des risques que les  tats financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci r sultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l' valuation de ces risques, l'auditeur prend en consid ration le contr le interne de l'entit  portant sur la pr paration et la pr sentation fid le des  tats financiers afin de concevoir des proc dures d'audit appropri es aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacit  du contr le interne de l'entit . Un audit comporte  galement l'appr ciation du caract re appropri  des m thodes comptables retenues et du caract re raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de m me que l'appr ciation de la pr sentation d'ensemble des  tats financiers.

J'estime que les  l ments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropri s pour fonder mon opinion d'audit assortie d'une r serve.

Fondement de l'opinion avec r serve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes   but non lucratif, l'organisme tire des produits d'activit s et autres dont il n'est pas possible d'auditer l'int gralit  de fa on satisfaisante. Par cons quent, mon audit de ces produits s'est limit  aux montants comptabilis s dans les comptes de l'organisme et je n'ai pu d terminer si certains redressements auraient d   tre apport s aux montants des produits re us, du r sultat net, de l'actif   court terme et du solde du fonds d'administration g n rale.

Opinion avec r  serve

   mon avis,    l'exception des incidences   ventuelles du probl  me d  crit dans le paragraphe sur le fondement de l'opinion avec r  serve, les   tats financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fid  le de la situation financi  re de **CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE MONTR  AL INC.** au 31 mars 2011 ainsi que de sa performance financi  re et de ses flux de tr  sorierie pour l'exercice termin      cette date, conform  ment aux principes comptables g  n  ralement reconnus du Canada.

Jean Duhamel, c.a. (1)

Repentigny, le 6 juin 2011

(1) Par Jean Duhamel, CA auditeur

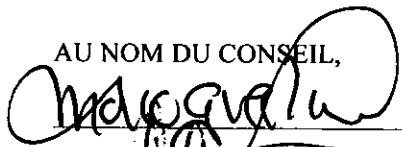
RÉSULTATS DES FONDS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2011

	2011			2010
	Administration générale	Immobilisations	Total	Total
PRODUITS				
Gouvernement du Québec	1 457 350	-	1 457 350	1 570 010
Projet d'intervention dans les centres d'enquêtes	163 347	-	163 347	-
Projet d'intervention – victimes de crimes économiques	16 391	-	16 391	-
Contributions pénales	274 750	-	274 750	336 427
Dons	301	-	301	1 130
Intérêts	3 460	-	3 460	4 852
Autres	2 748	-	2 748	8 744
	1 918 347	-	1 918 347	1 921 163
CHARGES				
Salaires	1 265 634	-	1 265 634	1 325 792
Avantages sociaux	177 031	-	177 031	190 930
Projet d'intervention dans les centres d'enquêtes	159 237	-	159 237	-
Projet d'intervention – victimes de crimes économiques	3 548	-	3 548	12 844
Assurance	4 251	-	4 251	3 933
Documentation et abonnements	1 619	-	1 619	2 756
Frais de déplacements	16 811	-	16 811	23 037
Frais de formation	8 174	-	8 174	8 531
Frais de réunions et de représentation	1 478	-	1 478	2 287
Honoraires professionnels	30 292	-	30 292	8 410
Traitement des données	2 208	-	2 208	2 061
Recrutement	710	-	710	969
Frais de location	1 762	-	1 762	1 983
Papeterie et fournitures de bureau	14 670	-	14 670	13 927
Publicité et promotion	11 760	-	11 760	8 864
Télécommunications	19 482	-	19 482	17 719
Frais d'entretien et de réparations	13 784	-	13 784	16 167
Loyer et frais afférents	108 866	-	108 866	104 465
Frais d'activités	2 981	-	2 981	3 593
Amortissement des immobilisations	-	11 773	11 773	22 384
Frais bancaires	241	-	241	133
Frais d'intérêts	-	-	-	75
Taxes et permis	31 999	-	31 999	31 358
	1 876 538	11 773	1 888 311	1 802 218
EXCÉDENT DES PRODUITS (INSUFFISANCE) PAR RAPPORT AUX CHARGES	41 809	(11 773)	30 036	118 945

BILAN DES FONDS
AU 31 MARS 2011

	2011			2010
	Administration générale	Immobilisations	Total	Total
	\$			\$
ACTIF				
ACTIF À COURT TERME				
Encaisse	286 038	-	286 038	99 572
Dépôts à terme, 0,50 % à 1,49 %, échéant jusqu'en février 2012	206 917	-	206 917	133 535
Intérêts courus	244	-	244	2 489
Comptes et subventions à recevoir	6 764	-	6 764	20 599
Taxes sur les produits et services	34 835	-	34 835	16 895
Autres	18 708	-	18 708	14 921
	<u>553 506</u>	-	<u>553 506</u>	<u>288 011</u>
DÉPÔTS À TERME	-	-	-	67 683
IMMOBILISATIONS (Note 3)	-	<u>8 518</u>	<u>8 518</u>	<u>10 880</u>
	<u>553 506</u>	<u>8 518</u>	<u>562 024</u>	<u>366 574</u>
PASSIF				
PASSIF À COURT TERME				
Fournisseurs et frais courus	27 191	-	27 191	19 114
Salaires et déductions à la source	113 400	-	113 400	102 525
Aide financière à rembourser (Note 5)	91 462	-	91 462	-
Produits reportés	55 000	-	55 000	-
	<u>287 053</u>	-	<u>287 053</u>	<u>121 639</u>
SOLDE DE FONDS				
Actifs nets (Note 6)	<u>266 453</u>	<u>8 518</u>	<u>274 971</u>	<u>244 935</u>
	<u>553 506</u>	<u>8 518</u>	<u>562 024</u>	<u>366 574</u>

AU NOM DU CONSEIL,



Administrateur



Administrateur

ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2011

	2011			2010
	\$			\$
	Administration générale	Immobilisations	Total	Total
SOLDE DE FONDS AU DÉBUT DE L'EXERCICE	234 055	10 880	244 935	125 990
Excédent des produits (insuffisance) par rapport aux charges	41 809	(11 773)	30 036	118 945
Virements inter-fonds (Note 7)	(9 411)	9 411	-	-
SOLDE DE FONDS À LA FIN DE L'EXERCICE	266 453	8 518	274 971	244 935

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 31 MARS 2011**

1. CONSTITUTION ET SECTEUR D'ACTIVITÉ

L'organisme, constitué en vertu de la III^{ème} partie de la Loi sur les compagnies du Québec, rend des services aux victimes d'actes criminels et est un organisme de charité au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES**a) Apports**

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports.

b) Comptabilité par fonds

Les produits et les charges afférents à la prestation de services et à l'administration sont présentés dans le fonds d'administration générale.

Le fonds des immobilisations présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations.

c) Estimation de la direction

La préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

d) Constatation des produits

Les apports affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

e) Instruments financiers

Les instruments financiers de l'organisme comprennent l'encaisse, les dépôts à terme, les différentes créances à recevoir et les fournisseurs et frais courus. Les justes valeurs de ces instruments financiers sont proches de leurs valeurs comptables. La direction est d'avis que ces instruments financiers n'exposent pas l'organisme à des risques significatifs de taux d'intérêt, de change ou de crédit.

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 31 MARS 2011**

f) Immobilisations

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût dans le fonds des immobilisations. Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur dans le fonds des immobilisations à la date de l'apport. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux suivants:

Mobilier et équipement	20%
Système téléphonique	20%
Équipement informatique	33%

g) Flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie n'est pas présenté dans ce rapport financier car il ne saurait apporter de renseignements supplémentaires susceptibles d'éclairer le lecteur.

3. IMMOBILISATIONS

	<i>2011</i>			<i>2010</i>
	\$			\$
	COÛT	AMORTISSEMENT CUMULÉ	VALEUR NETTE	VALEUR NETTE
Mobilier et équipement	53 261	53 261	-	6 009
Système téléphonique	13 643	13 250	393	2 315
Équipement informatique	15 574	7 449	8 125	2 556
	<u>82 478</u>	<u>73 960</u>	<u>8 518</u>	<u>10 880</u>

4. AVANCES BANCAIRES

Les avances bancaires, d'un montant total autorisé de 175 000 \$, portent intérêts à un taux basé sur le taux préférentiel bancaire. La marge de crédit est renouvelable annuellement et est garantie par les dépôts à terme.

5. AIDE FINANCIÈRE À REMBOURSER

	<i>2011</i>	<i>2010</i>
	\$	\$
Projet d'intervention dans les centres d'enquêtes	69 853	-
Projet d'intervention – victimes de crimes économiques	21 609	-
	<u>91 462</u>	<u>-</u>

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 31 MARS 2011**

6. ACTIFS NETS

Les actifs nets du fonds d'administration générale ne sont pas affectés.

7. VIREMENTS INTER-FONDS

Un montant de 9 411 \$ a été transféré du fonds d'administration générale au fonds d'immobilisations afin de financer les sorties de fonds relatives aux acquisitions d'immobilisations.

8. ENGAGEMENTS

L'engagement total en vertu des baux des locaux échéant jusqu'en juillet 2013 s'élève à 137 195 \$. Les loyers minimums des trois prochains exercices s'établissent ainsi :

<u>2012</u>	<u>2013</u>	<u>2014</u>
78 444	45 115	13 636

9. CHARGES IMPUTÉES AUX PROJETS

L'imputation des charges de salaires et avantages sociaux aux projets est effectuée selon le temps consacré à ceux-ci et les autres charges selon le coût spécifique attribuable au projet.

10. FLUX DE TRÉSORERIE

Les produits d'intérêts encaissés au cours de l'exercice s'élèvent à 5 705 \$.

11. CHIFFRES COMPARATIFS

Les chiffres de l'exercice précédent, présentés aux fins de comparaison, ont été reclassés pour rendre leur présentation comparable à celle adoptée au cours de l'exercice courant.